

sikkens



Pour
l'intérieur



Application au
pinceau



Application
au rouleau



Diluable à
l'eau



Protéger du
gel



Stockage au
frais

Alphasol Interior

**Peinture pour parois intérieures à base de sol-silicate (peinture au silicate conforme à la norme DIN 18363)
Classe de résistance à l'abrasion humide 1 selon la norme DIN EN 13300 (résistant à l'abrasion selon la norme DIN 53778)**

Utilisation	Pour une application sur les supports aptes à la silicification, comme les crépis de chaux, de ciment et de ciment allongé, les maçonneries de briques silicocalcaires, etc. ainsi que sur les supports qui ne permettent pas la silicification, comme les crépis synthétiques ou les peintures de dispersion synthétiques. La peinture n'est pas adaptée à une application sur les couches de peinture à base de résine alkyde. En raison de la technologie de liants spéciale, il est possible d'obtenir, dans de nombreux cas, une bonne adhérence directe sur les enduits plâtre lisse et autres supports minéraux. Utilisation idéale sur les édifices classés monuments historiques.
Propriétés	Pour un revêtement particulièrement mat sur les murs et les plafonds, qui ne forme aucune de tensions, avec une perméabilité à la vapeur d'eau très élevée (valeur $sd < 0,02$), une bonne résistance à l'eau ainsi qu'un bon pouvoir couvrant. Sans solvants et sans plastifiants. Excellentes propriétés de mise en œuvre et faible consommation. L'alcalinité du revêtement, spécifique au produit, empêche la formation de moisissures.
Teintes	Blanc
Teintes	Par le biais du système Color-Mix
Brillance	Mat ($< 1GU$)
Pouvoir couvrant	Pouvoir couvrant de classe 2 selon la norme DIN EN 13300
Densité	1,52 kg/l (valeur moyenne pour le blanc)
Consommation	120-160 ml/m ² et par couche ce qui correspond à 6-8 m ² /l, selon le pouvoir absorbant et la rugosité du support.
Temps de séchage (à 23°C et 50 % d'humidité relative de l'air)	Recouvrable au pinceau après 4-6 heures
Conditions d'application	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température ne doit pas être inférieure à +8°C et l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 85%. Lorsque les températures sont inférieures à 10°C, le temps de séchage peut être allongé.
Mise en œuvre	Au pinceau et au rouleau.
Dilution	Non dilué, si nécessaire avec de l'eau.
Groupe du produit	Peinture au silicate (code de produit M-SK01)
Composition conformément à VdL	Sol-silicate, copolymérisat d'acrylate de styrène, dioxyde de titane, talc, silicate, eau, additifs.
Marques de danger	UN : - Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales/nationales. Contient du (de la) mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.
Mesures de sécurité	Le traitement ultérieur et l'enlèvement des couches de peinture (ponçage, brûlage, etc.) peuvent entraîner la formation de poussières et / ou de vapeurs dangereuses. Procéder de préférence à un ponçage humide / lissage des surfaces. Ces travaux ne doivent être effectués que dans des lieux bien aérés. Au besoin, portez un équipement de protection (respiratoire) approprié.
Nettoyage des outils	Immédiatement après usage avec de l'eau, éventuellement en ajoutant un peu de produit vaisselle vendu dans le commerce.
Emballage	5 et 12,5 litres
Stockage	La stabilité au stockage est d'environ 1 an lorsque le produit est entreposé dans son emballage d'origine non ouvert, conformément aux prescriptions et dans un endroit frais, mais à l'abri du gel. Bien refermer les emballages ouverts.
Recyclage	Apporter au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code 080103 de l'Union Européenne sur les déchets.

Informations sur la mise en œuvre

Règles de base	Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être choisis et appliqués en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent tenir compte de son état et des exigences auxquelles il est confronté. Voir également le VOB (cahier de charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C et la norme DIN 18363, alinéa 3 ; Travaux de peinture et de vernissage. En raison de l'effet corrosif du produit, il est nécessaire de recouvrir les surfaces contigües, en particulier le verre, la céramique, les vernis, les briques et le métal. Nettoyer les éclaboussures de peinture immédiatement avec de l'eau. Ne pas procéder à la mise en œuvre lors d'un rayonnement solaire direct ou par vent fort. Protéger les couches de
----------------	--

peinture de la pluie, d'une humidité de l'air extrême (humidité causée par le brouillard) et du gel jusqu'à un séchage complet. Pour obtenir une surface régulière (teinte), nous vous recommandons de rendre le support uniformément absorbant et d'appliquer le produit rapidement humide sur humide.

En raison du processus de silicification, les variations de teintes possibles peuvent être considérées comme une conséquence typique de ce genre de produit. Les divergences de teintes ainsi que les formations de taches ne peuvent donc pas être considérées comme des défauts techniques.

Remarque	Les matériaux de revêtement correspondent, aujourd'hui, à un niveau élevé de la technique. Leur stabilité dépend de plusieurs facteurs. En particulier, du type d'intempéries, de la protection constructive, de la charge mécanique, ainsi que du choix de la teinte appliquée. L'état du support ainsi que l'exécution des travaux de mise en œuvre doivent être conformes au niveau reconnu de la science et de la technique. Pour une bonne stabilité, il est nécessaire de procéder à temps à des travaux d'entretien et de rénovation. Veuillez observer à ce sujet les fiches techniques du BFS éditées par le Bundesausschuss Farbe + Sachwertschutz e.V., ainsi que d'autres publications concernant ce sujet.
Préparation du support et couche de fond	Le support doit être solide, propre, stable, sec et exempt d'efflorescences, d'algues, de champignons, de couches farineuses, de couches de calamine et d'agents séparateurs.

Variantes de revêtements

Couche de fond	Sur les supports minéraux et aptes à la silicification.
Crépis CS I, CS II, CS III et CS IV (P IC, P II et P III)	Laisser reposer les crépis fraîchement posés et non traités pendant au moins 4 semaines, en fonction de la saison et de la température ambiante. Enlever à la brosse et nettoyer les anciennes couches de peinture au silicate ou de peinture minérale. Sur les crépis stables, au faible pouvoir d'absorption, appliquer une couche de fond avec Alpha Interior, dilué avec de l'eau dans une proportion de 10 à 15%. Remarque : Observer la fiche technique du BFS n° 9. Sur les nouveaux crépis sablonneux, fortement ou irrégulièrement absorbants ainsi que sur les anciens revêtements minéraux adhérents, farineux et abîmés par les intempéries, appliquer une couche de fond avec Alpha Primer SF, dilué avec d'eau dans une proportion de 10 à 20%. Pour les crépis fortement absorbants, appliquer au pinceau deux couches de produit humide sur humide. Remarque : Observer la fiche technique du BFS n° 9.
Crépis de plâtre (P IV et P V)	Effectuer un essai d'adhérence. Pas de prétraitement particulier, en général, sur les supports solides, stables et au pouvoir d'absorption normal. Si nécessaire, appliquer Alpha Primer SF dilué avec de l'eau dans une proportion de 10 à 20%. Remarque : Lors du revêtement de supports à base de plâtre, observer également la fiche technique de l'ASEPP « Revêtement des enduits plâtre lisse et mastics* » ainsi que la « check-list / le procès-verbal d'essai pour les enduits plâtre lisse et les mastics ». Observer la fiche technique du BFS n° 10.
Couche de fond	Sur les supports organiques.
Revêtements de dispersion mats, peintures à base de résine de silicone en émulsion, crépis de dispersion synthétiques	Sur les supports absorbants, farinants ou crayeux, appliquer une couche de fond avec Alpha Primer SF* dilué avec de l'eau dans une proportion comprise entre 10-20%. Sur les supports non absorbants farinants ou crayeux, appliquer directement une couche avec Alphasol Interior non dilué ou, si nécessaire, dilué avec de l'eau dans une proportion max. de 10%.
Couche de finition	Pour tous les supports mentionnés ci-dessus: 1-2 couches avec Alphasol Interior, non dilué ou si nécessaire dilué avec de l'eau dans une proportion max. de 10%.
Remarque	Les variantes de revêtements, ainsi que les supports mentionnés, sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes. De plus amples informations sur les systèmes de revêtements peuvent être fournies sur simple demande.

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante

Toutes les informations contenues dans ce document et se référant à nos produits ne doivent pas être considérées comme correspondant à l'état des produits. L'état, l'aptitude, la qualification, la fonctionnalité ainsi que l'usage prévu de nos produits sont définis exclusivement dans des contrats de vente, sur la base des descriptions de produits. Dans la mesure où rien d'autre n'a été spécifiquement écrit, les divergences usuelles dans les différentes branches sont, dans tous les cas, autorisées. Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des mises en œuvre et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison du grand nombre de supports et de la multiplicité des objets, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises relatives au bâtiment correspondant et de les appliquer conformément à l'état actuel de la technique. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent. Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.